

Nouvelles du C.A.

Volume 12, n° 2 (N° 378, 26 novembre 2014)

Centre de recherche sur l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap (CRISPESH) : rapport annuel 2013-2014

Le Centre de recherche pour l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap (CRISPESH) affilié au cégep du Vieux Montréal et au collège Dawson a produit son rapport annuel pour l'année 2013-2014.

En plus de présenter le centre, ses valeurs et ses comités de travail, le rapport présente le bilan du plan de travail 2013-2014, le sommaire de ses réalisations, les retombées sur la formation collégiale, les principaux faits saillants de l'année et ses résultats financiers.

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité le rapport annuel du CRISPESH tel que présenté lors de l'assemblée. Celui-ci sera donc transmis au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

Gestion du personnel d'encadrement : dotation au poste de directrice ou de directeur des services aux étudiants

Le 24 septembre 2014, le conseil d'administration adoptait la résolution CA/377.9 à l'effet de combler le poste à la Direction des services aux étudiants et de mandater Mme Murielle Lanciault, directrice générale, pour procéder à la dotation au poste de directrice ou directeur des services aux étudiants.

Le conseil d'administration a procédé à la nomination de madame Caroline Roy à titre de directrice des Services aux étudiants. Au terme du processus de sélection, sa candidature a été le choix unanime à la fois du comité de sélection et du conseil d'administration.

Directrice adjointe aux études depuis 2010 au cégep du Vieux Montréal, Mme Roy œuvre dans le milieu de l'enseignement collégial depuis 1993. Depuis son arrivée au Collège, elle a piloté avec brio plusieurs dossiers pédagogiques comme les travaux de révision et d'application de la PIEA. Elle a aussi collaboré dans différents comités et activités conjointement avec les Services aux étudiants.

Son ouverture d'esprit, son leadership et son dynamisme sont à l'image du cégep du Vieux Montréal. C'est donc avec enthousiasme que Mme Roy s'engage dans ses nouvelles fonctions. Elle succède à M. Alain Lamarre qui prendra sa retraite en janvier prochain et qui dirige la Direction des services aux étudiants depuis 2009.

Mme Roy entrera en fonction le 12 janvier 2015.

Ressources financières :

a) Rapport financier annuel 2013-2014

La directrice des finances et des entreprises autofinancées, madame Nancy Duncan, a présenté le rapport financier annuel 2013-2014 aux membres du conseil d'administration.

Ayant dû composer avec une compression de 556 200 \$, la non-indexation des autres coûts, une baisse du nombre d'étudiants et la volonté de maintenir une formation de qualité, le conseil d'administration avait approuvé, en juin 2013, une prévision budgétaire déficitaire de 233 200 \$. Lors de la révision en février 2014, le déficit anticipé avait été réduit à 168 375 \$.

Au 30 juin 2014, les résultats du cégep du Vieux Montréal se présentent comme suit :

Déficit au rapport financier annuel : 579 878 \$

Dépenses pour le projet de sécurisation des équipements de laboratoires, lesquelles sont payées par une affectation du solde de fonds : 422 578 \$

Déficit réel au 30 juin 2014 : 157 300 \$

À l'analyse des résultats, on peut constater que des efforts importants ont été réalisés pour contrôler les dépenses et réaliser des revenus supplémentaires au niveau des entreprises autofinancées. L'ajustement en lien avec le nombre d'étudiants réels en 2013-2014 et les ajustements des années antérieures ont également eu un impact sur les résultats.

Tel que prévu à la révision budgétaire, le Collège a contribué pour un montant supplémentaire de 199 302 \$ à la direction des services aux étudiants, et ce, afin de maintenir les services offerts.

Une désaffectation du solde de fonds affecté est donc à prévoir.

b) Résultats d'audit

Pour une 2^e année, c'est le vérificateur général du Québec qui a procédé à l'audit des livres et des comptes du cégep du Vieux Montréal au 30 juin 2014.

Les travaux d'audit des états financiers du fonds de fonctionnement et du fonds des immobilisations se sont échelonnés du 2 septembre au 5 novembre 2014.

Dans le cadre du mandat d'audit, l'auditeur doit remplir le « Questionnaire à l'intention de l'auditeur indépendant – exercice financier 2013-2014 ». Il doit également produire un rapport sur les résultats de l'application de procédures d'audit pour le formulaire « Énercégep 2013-2014 ».

Selon les nouvelles exigences en matière de reddition de compte, le Cégep doit maintenant produire un état des résultats audité pour le CRISPESH (CCTT). Le Vérificateur général du Québec a donc aussi produit un rapport de l'auditeur indépendant distinct pour le CRISPESH.

Le service de l'organisation scolaire est, quant à lui, sollicité dans le cadre du mandat sur l'application de procédures spécifiques portant sur les données de l'effectif scolaire. Un rapport sur les procédures d'audit est produit.

La direction des technologies de l'information fait aussi l'objet d'un audit « informatique ». Les résultats sont présentés dans le « Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction ».

Une présentation de ces différents rapports et des résultats d'audit a été faite par la directrice de vérification du bureau du Vérificateur général du Québec aux membres du comité exécutif lors de leur rencontre du 26 novembre.

Les résultats au 30 juin 2014 et les résultats d'audit ont été présentés aux membres du conseil d'administration. Ceux-ci ont adopté, pour l'exercice financier 2013-2014, les documents suivants :

- Le rapport financier annuel;
- Les notes aux états financiers;
- Le questionnaire à l'intention de l'auditeur indépendant;
- Les résultats de l'application de procédures d'audit spécifiées à l'égard des données compilées au fichier « Énergécep 2013-2014 »;
- Les résultats sur les procédures d'audit spécifiées à l'égard de l'effectif scolaire;
- Le rapport de l'auditeur indépendant pour l'état des résultats du CRISPESH.

Nomination du vérificateur externe pour l'exercice 2014-2015

Le conseil d'administration a nommé la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre d'auditeur indépendant du cégep du Vieux Montréal pour l'exercice financier 2014-2015 (4^e année du mandat).

Salle multifonctionnelle

À la suite des travaux effectués dans le cadre du projet de construction d'une salle multifonctionnelle en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science et la Maison Théâtre, le programme de construction a été élaboré dans le respect des paramètres identifiés.

Une résolution du conseil d'administration doit accompagner le dépôt du programme de construction de la salle multifonctionnelle aux deux ministères mentionnés ci-dessus. Le conseil d'administration a autorisé la directrice générale, Mme Murielle Lanciault, à déposer le programme.

Plan de réussite 2014-2019 : adoption

L'élaboration du nouveau plan de réussite a été inscrite aux plans de travail 2011-2012 et 2012-2013 de la commission des études et du comité sur la réussite de cette commission. À cet effet, une consultation de la communauté du Cégep a débuté en septembre 2011. Le présent plan de réussite se situe dans la foulée des précédents et de leurs bilans, mais aussi dans un souci d'amélioration continue en vue de s'appuyer sur les acquis du Collège pour enrichir les pratiques et favoriser une meilleure orientation des actions.

Les quatre axes d'intervention établis dans le plan de réussite 2014-2019 répondent aux enjeux fondamentaux de l'orientation 1 du plan stratégique du Collège – Favoriser la réussite éducative de tous les étudiants. Ces axes d'intervention font écho à trois grands enjeux :

- Enjeu 1 : L'amélioration des taux de diplomation
Axe d'intervention : La mise en valeur de l'obtention du diplôme

- Enjeu 2 : L'amélioration de l'offre de services en réussite
Axe d'intervention : L'élaboration d'activités de réussite dans les programmes de DEC et d'AEC de la formation continue
Axe d'intervention : L'intervention pédagogique comme facteur de réussite
- Enjeu 3 : Le maintien d'un milieu de vie favorisant la réussite
Axe d'intervention : Un milieu d'apprentissage riche et stimulant

Le Plan de réussite 2014-2019 a été adopté lors de la séance du conseil d'administration et sera transmis à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial de même qu'au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

Plan stratégique 2014-2019 : adoption

Depuis plusieurs mois, la direction du Collège a entamé une consultation générale sur les grandes orientations du nouveau plan stratégique. À cet effet, un comité consultatif composé de représentants de chaque groupe d'employés et d'étudiants du Collège a été mis sur pied afin d'assurer le suivi des travaux d'élaboration. De plus, l'ensemble de la communauté a eu l'opportunité de se prononcer sur le document élaboré par le comité de travail.

Le plan stratégique comprend trois grandes orientations articulées autour d'axes d'intervention :

Orientation 1 : Favoriser la réussite éducative de tous les étudiants

Axes d'intervention:

- La mise en valeur de l'obtention du diplôme
- La création d'activités favorisant la réussite dans les programmes de DEC et d'AEC à la formation continue
- L'intervention pédagogique comme facteur de réussite
- Un milieu d'apprentissage riche et stimulant

Orientation 2 : Maintenir une offre de formation de qualité visant le développement intégral de la personne et répondant aux besoins de formation qui évoluent

Axes d'intervention:

- Le soutien à l'élaboration, à l'actualisation et à la mise en œuvre des programmes
- Le développement d'une culture concertée à l'enseignement régulier et à la formation continue

Orientation 3 : Positionner le Collège comme un leader dans le monde de l'enseignement supérieur

Axes d'intervention :

- Le maintien d'un milieu de vie et de travail dynamique et attrayant
- La présence du cégep du Vieux Montréal dans le milieu et dans le monde

Le fruit de ce long travail a également été présenté au conseil d'administration et celui-ci a adopté le Plan stratégique 2014-2019 du cégep du Vieux Montréal. La prochaine étape sera de le transmettre à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial de même qu'au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

Nomination à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration

Selon les dispositions de l'article 4.4 du *Règlement numéro 1 de régie interne* du cégep du Vieux Montréal, le conseil procède à des nominations à la présidence et à la vice-présidence lors de l'assemblée annuelle.

La personne élue à la présidence du conseil en conduit les assemblées et assume les responsabilités qui lui sont dévolues en vertu des règlements et politiques du Collège.

La personne élue à la vice-présidence occupe la présidence lorsque la charge est vacante ou que son titulaire est incapable d'agir par suite d'une absence ou d'une maladie.

Le conseil a nommé Mme Sophie Montreuil à la présidence et M. Marc Touchette à la vice-présidence.

Nomination des membres du comité exécutif

Selon les dispositions de l'article 5.4 du *Règlement numéro 1 de régie interne* du cégep du Vieux Montréal, le conseil nomme les membres de son comité exécutif lors de l'assemblée annuelle.

Selon les dispositions de l'article 12, section III, du *Règlement numéro 1 de régie interne* du cégep du Vieux Montréal, le comité exécutif se compose de six personnes. Il comprend deux membres d'office, la directrice générale à titre de présidente et la directrice des études et quatre membres élus par le conseil.

La durée du mandat des membres élus au comité exécutif est d'un an et se termine lors de l'élection suivante. Un mandat est renouvelable. Le comité exécutif est responsable de l'administration courante du Collège. Également, il exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par les règlements du Collège. Le comité exécutif rend compte au conseil par l'entremise de la directrice générale.

Le conseil d'administration a nommé :

- Mme Murielle Lanciault, directrice générale (membre d'office)
- Mme Nathalie Giguère, directrice des études (membre d'office)
- M. Sylvain Robert
- Mme Sophie Montreuil
- Mme Lucie Lanteigne
- M. Marc Touchette

Compression budgétaire

Lors de cette séance, il a été résolu à l'unanimité de dénoncer le sous-financement du réseau des cégeps et plus particulièrement la nouvelle compression budgétaire récurrente imposée au cégep du Vieux Montréal par le gouvernement du Québec et de mandater la directrice générale pour en informer le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

Prochaine réunion

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 25 février 2015.

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la
Direction des communications et des affaires corporatives*